

*Travaux de la Chambre*

Nous n'essayons pas de retarder l'adoption de mesures législatives. En fait, nous souhaitons que le gouvernement accélère les choses dans les cas comme l'intoxication volontaire, les tests d'ADN et les questions financières. Nous essayons de faire en sorte que le gouvernement avance. Or, on nous accuse de faire de l'obstruction, alors que c'est loin d'être vrai.

Arrêtons-nous sur le projet de loi C-41, qu'on attend avec tant d'impatience. Est-ce là le projet de loi que tous les Canadiens réclament? Je ne pense pas. Il porte sur la détermination de la peine. Comme de nombreux Canadiens le savent, il y a une disposition en particulier qui est singulièrement inquiétante. Selon le Parti réformiste, elle crée, en fait, des catégories de victimes. Nous croyons que les Canadiens sont tous égaux entre eux, sans distinction de race, de langue, de croyance, de couleur, de religion ou de sexe. À nos yeux, recourir à un test, recourir à une liste d'épicerie pour créer des catégories de victimes, c'est une mesure rétrograde. Cela a pour effet, à mon sens, de désavantager les personnes qui figurent sur cette liste d'épicerie.

Nous voterons contre ce projet de loi en raison de cette disposition—là, dans sa version actuelle. Le morceau le plus difficile à avaler dans cette mesure législative, c'est qu'elle vise à inscrire l'expression non définie «orientation sexuelle» sur la liste d'épicerie. Je crois qu'au moins 80 p. 100 des Canadiens s'opposent à l'insertion dans la loi de l'expression non définie «orientation sexuelle», mais cela n'empêche pas le gouvernement d'aller à l'encontre des vœux des Canadiens et même à l'encontre des vœux de bon nombre de ses députés de l'arrière-ban. Car ces derniers sont conscients de l'existence d'un problème.

Signalons également l'adoption, à toute vapeur, du projet de loi C-76, la mesure législative qui a créé tant d'ennuis à notre collègue de Notre-Dame-de-Grâce. Le whip va l'expulser de son comité pour faire peur aux autres; il va faire claquer son fouet afin qu'ils rentrent dans le rang. Je pense d'ailleurs que c'est de là qu'il tire son nom de whip. Bien que je ne partage aucunement sa position, le député dont je parle est néanmoins un homme de principe, qui est prêt à faire face à la musique et à dire que le Parti libéral n'a pas le mandat d'aller de l'avant avec le projet de loi C-76, et qu'il ne va donc pas l'appuyer.

• (1310)

Le livre rouge promettait la transparence, la protection de la santé. Nous avons affaire ici, ce me semble, à un gouvernement qui est prêt à expédier les choses à toute vapeur à la Chambre, quitte à en faire une machine à voter. Vous me la passerez, j'espère, mais ce qui marche comme un cochon, grogne comme un cochon, sent le cochon, c'est un cochon. C'est dire que, si le gouvernement a recours à la clôture, à l'attribution de temps et aux heures prolongées, c'est qu'il veut nous passer un sapin.

**M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.):** Monsieur le Président, comme la plupart des députés, j'aimerais qu'on s'occupe des travaux de la Chambre, mais étant donné que le député à pris une vingtaine de minutes de notre temps pour parler d'un certain nombre de choses auxquelles, de toute évidence, il ne connaît rien, je voudrais lui poser une ou deux questions.

Tout d'abord, le député a dit que la Chambre devrait être en train de parler de questions comme les réductions d'impôt. Le député peut-il me dire pourquoi son parti n'a pas inclus de réduction d'impôt dans le budget qu'il a présenté à la Chambre au lieu de ne prévoir que des réductions dans les programmes sociaux?

La deuxième chose qui m'amène à dire que le député ne connaît rien à ce dont il parle, ce sont les commentaires qu'il a faits au sujet de la proposition de frapper une pièce de monnaie de 2 \$. Il a, en quelque sorte, banalisé la proposition qui a été faite à ce sujet. Pourtant, le député devrait savoir, parce que cela a été expliqué et débattu à la Chambre, que la création d'une pièce de monnaie de 2 \$ fera économiser au Canada 250 millions de dollars au cours d'une période de vingt ans, simplement grâce aux économies réalisées sur la réimpression des billets de 2 \$ détériorés. C'est très simple.

Les répercussions sur l'économie canadienne et sur les petits entrepreneurs qui exploitent des distributrices vont également être très importantes. Le député a banalisé une initiative qui fera économiser 250 millions de dollars aux Canadiens. Il a banalisé les répercussions que cela aura sur les petites entreprises et cela, à des fins partisans et opportunistes. Le député devrait s'expliquer.

**M. Abbott:** Monsieur le Président, je serai très heureux de m'expliquer.

Pour ce qui est des réductions d'impôts, quiconque connaît quoi ce que soit à ce sujet, et je sais que le député a des antécédents en comptabilité, sait que le plus grand problème auquel les Canadiens doivent faire face à l'heure actuelle, c'est que le gouvernement refuse d'admettre que, chaque seconde, nous dépensons 1 800 \$ de plus que nous ne recueillons. Le problème, ce sont les dépenses.

Nous pourrions réduire les impôts lorsque le gouvernement actuel ou tout autre gouvernement sera prêt à serrer les dents et à dire la vérité aux Canadiens. Comme l'a dit l'autre jour le député de Willowdale, qui est également président du Comité permanent des finances, tant que le gouvernement ne se rendra pas compte qu'il faut comprimer les dépenses sociales aux termes de son Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, il ne pourra pas équilibrer le budget. Tant que le budget ne sera pas équilibré, on ne pourra pas réduire les impôts.

Quant à la pièce de 2 \$, autant que je sache, personne ne s'est jamais réellement demandé si nous avons besoin d'une coupure de 2 \$. Le député dit qu'en remplaçant le billet de 2 \$ par une pièce de 2 \$, nous économiserons 250 millions de dollars, mais je me demande combien nous économiserions si nous supprimions tout simplement la coupure de 2 \$. Je veux qu'il soit clair que ce n'est pas ce que je propose ou ce que je recommande. Je dis seulement que nous devrions bien examiner la question avant même que la Chambre ne soit saisie de ce projet de loi. Je crois qu'aucune étude n'a encore été faite à ce sujet.